



# Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: méthode pédagogique innovante

Type de pratique: bonne pratique

Pays: Espagne

Avril 2014

<b>Intitulé de la pratique</b>	Le juge dans la société: déontologie, éthique et relations avec les médias
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>Cette pratique est appliquée en <b>Espagne</b> durant la formation initiale; la méthodologie utilisée exige la coopération et la participation active de chaque participant.</p> <p>Elle se divise en deux parties.</p> <p>La première partie porte essentiellement sur l'analyse de la déontologie et de l'éthique judiciaire. Une série d'histoires courtes donnant des descriptions de différents comportements pouvant être adoptés par les juges et les procureurs lorsqu'ils sont confrontés à plusieurs situations typiques de la vie quotidienne est utilisée.</p> <p>Les étudiants sont invités à déterminer le principe déontologique associé au comportement et à en déduire ses principales caractéristiques. L'activité est réalisée en petits groupes de six à huit participants sous la supervision d'un professeur de l'école. Chaque activité se conclut par un exposé des conclusions et un vaste débat.</p> <p>La seconde partie aborde la figure du juge dans la société et se concentre sur sa relation avec les médias. Des présentations directes accompagnées de discussions sont réalisées sous la forme de tables rondes auxquelles des juges en fonction, des attachés de presse auprès du tribunal et des journalistes ayant une expérience en matière de justice participent. Cette partie est axée sur des aspects tels que l'exercice de la liberté d'information et le droit à la liberté d'expression. L'application de codes d'éthique aux niveaux national et européen est analysée, parallèlement à la jurisprudence nationale et européenne</p>

	<p>(CJUE et CEDH) applicable en la matière.</p> <p>En outre, une plateforme Moodle est utilisée pour fournir des forums de discussion associant des intervenants et des étudiants.</p>
<i>Coordonnées de l'institution</i>	<p>École espagnole de la magistrature <i>Escuela Judicial Española</i> Carretera de Vallvidrera, 43-45 08017 Barcelone Espagne Téléphone: + 34 93 4067300 Fax: + 34 93 406 91 64 Courriel: <a href="mailto:escuela.judicial@cgpj.es">escuela.judicial@cgpj.es</a> Site internet: <a href="http://www.poderjudicial.es/cgpj">http://www.poderjudicial.es/cgpj</a></p>
<i>Autres commentaires</i>	<p>L'évaluation de cette <b>BONNE PRATIQUE</b> faite par l'École espagnole de la magistrature est très positive, et met son interactivité en évidence.</p> <p>En ce qui concerne la première partie de l'activité, les textes des histoires proposées sont extrêmement importants. Ils doivent être brefs et concis mais suffisamment complexes eu égard aux problèmes soulevés afin de stimuler le débat. Cette méthode peut également être utilisée pour développer des compétences argumentatives lorsqu'il est demandé aux participants d'adopter des points de vue opposés concernant le comportement décrit.</p> <p>Dans la seconde partie, l'activité de formation aborde les problèmes survenant entre les juges et les procureurs, d'une part, et les médias, d'autre part. Elle vise par exemple à sensibiliser les étudiants au rôle des journalistes et à la façon de fournir des informations liées à des aspects judiciaires dans le cadre de leurs obligations juridiques.</p>

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «*Lot 1 – Étude sur les meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs*», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)